

Image not found or type unknown



Implication des parents envers dettes des enfant

Par **doroth13**, le **04/03/2008** à **16:02**

bonjour!rnje connais une personne de 25 ans qui vit dans une maison appartenant à sa mere.rncette personne est dans une mauvaise passe:sans emploi, diverses factures impayées, poursuites d'huissiers, gros découvert à la banque...rnje voudrai savoir s'il est possible que sa mère soit sollicitée à rembourser ses dettes?ou que sa maison soit saisie?rnMerci de votre réponse!